

Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension



Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

Le budget de chaque arrondissement présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.

PROFIL DE L'ARRONDISSEMENT

L'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension compte plus de 145 500 personnes et occupe une zone d'une superficie de 16,1 km². Il arrive au 3^e rang quant à la densité de la population sur son territoire et se classe en 2^e position quant au nombre de personnes parmi les arrondissements de la Ville de Montréal.

Sur le plan démographique, les femmes représentent 51,5 % de la population et plus de la moitié des résidents de l'arrondissement utilisent une autre langue que le français et l'anglais comme langue maternelle. Parmi la population totale de 15 ans et plus de l'arrondissement, 50 % sont des immigrants qui sont nés à l'extérieur du Canada. L'arrondissement compte plus de 96 communautés culturelles dont les plus importantes sont Haïti, l'Italie, la Grèce et le Viet Nam. Les personnes faisant partie des minorités visibles constituent 38 % de la population. En effet, le groupe des noirs représente 30 % de ces minorités, alors que les sud-asiatiques arrivent au second rang avec 23 %. Au total, 26 % de la population n'a pas atteint la 9^e année de scolarité, seulement 28 % a suivi un programme d'études secondaires et enfin, seulement 19 % a complété des études universitaires. Avec une population très peu scolarisée, il n'est pas étonnant de constater que l'arrondissement arrive au premier rang quant au plus haut taux de chômage (13,5 %) et le plus bas revenu par ménage de tous les arrondissements à Montréal. Le groupe des jeunes de 15-24 ans est le plus affecté par le chômage puisque 15 % de ceux-ci sont à la recherche d'emploi.

Du point de vue économique, les travailleurs rémunérés comptent pour 94,8 % de la population des 15 ans et plus de l'arrondissement alors que les travailleurs autonomes représentent 5 %. Cette main-d'œuvre se retrouve principalement dans les secteurs des ventes et services, des affaires, finance et administration, de même que dans les métiers, transport et machinerie. Parmi la population active de l'arrondissement, 90,7 % travaille de façon régulière à l'extérieur de leur résidence, alors que 3,3 % travaille à domicile. Près de la moitié de la population active (46 %) utilise le transport en commun pour se rendre au travail. L'arrondissement compte 46 750 emplois qui se retrouvent dans le secteur de la fabrication, le commerce de détail et celui des soins de santé et d'assistance sociale.

Côté habitation, à peine 26 % de la population est propriétaire comparativement à 36 % dans l'ensemble de la Ville de Montréal. La majorité des 62 275 logements de l'arrondissement se retrouve dans des immeubles de moins de cinq étages. Le parc locatif a été construit durant les années 1946 à 1960 et nécessite des réparations majeures et mineures dans des proportions de 9 % et 29 % respectivement. Par ailleurs, une grande proportion de l'ensemble des locataires (37,1 %) doit consacrer plus de 30 % du revenu de leur ménage au coût du logement.

L'arrondissement est bien desservi par le réseau routier et le transport en commun. En effet, les déplacements sont assurés par l'accessibilité à l'autoroute Métropolitaine, à des artères commerciales d'importance ainsi qu'à des stations de métro et de train. Le tissu urbain de l'arrondissement est coupé par des sites particuliers, soit l'ancienne carrière Saint-Michel et le

Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

complexe environnemental de Saint-Michel. Ce dernier procure une visibilité notable à l'arrondissement quant à la gestion des matières résiduelles.

L'arrondissement possède une maison de la culture éclatée en plusieurs lieux de diffusion ce qui rend le choix des activités récréatives et culturelles plus limité pour les résidants. Enfin, divers intervenants travaillent à améliorer la qualité de vie de la population par la mise en place de programmes pour diminuer le nombre de graffitis, pour contrer le phénomène grandissant des gangs de rue, de prostitution et de vandalisme dans les lieux publics.

PLAN D'AFFAIRES

En 2006, chacune des unités administratives de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension continueront à améliorer la qualité des services offerts aux citoyens.

À cet effet, la Direction des affaires publiques et du greffe entend jouer un rôle de leader dans l'implantation du nouveau système de gestion des demandes des citoyens (GDC) dans l'arrondissement. Ce système permettra aux différents services de l'arrondissement de répondre de façon plus efficiente aux requêtes des citoyens. Compte tenu des prochaines élections, lors de l'entrée en fonction du nouveau Conseil d'arrondissement, la Direction verra à accueillir et à informer ces derniers quant aux lois, règlements, procédures... tout ce qui leur permettrait de faciliter leur intégration.

En ce qui concerne la Direction des travaux publics, cette dernière poursuivra le plan systématique de nettoyage des puisards afin de réduire les débordements des eaux de pluie et de fonte ainsi que le programme d'élagage des arbres commencé en 2005. De plus, la Direction continuera le programme de réfection routière débuté l'an dernier, poursuivra l'amélioration de la productivité de ses opérations et développera un plan de renouvellement de la flotte de véhicules. Finalement, des efforts additionnels seront investis dans un programme d'amélioration de la propreté de l'arrondissement.

Quant à la direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, elle implantera un nouveau cadre de gestion de la fonction inspection. En effet, depuis 2004 plusieurs étapes préalables ont été franchies afin d'accroître l'efficacité de nos interventions dans ce domaine. Les éléments principaux de ce nouveau cadre de gestion sont la création d'une nouvelle fonction d'inspection à la Ville regroupant l'inspection du domaine public et l'inspection des bâtiments, un nouveau découpage géographique du territoire sous la responsabilité d'un inspecteur attitré et enfin, l'informatisation des tâches d'inspection par l'utilisation d'ordinateur portatif relié à distance avec les systèmes informatiques centraux. Ce nouveau mode de fonctionnement vise le regroupement à une même adresse des différents services municipaux liés à l'émission de permis et de certificats.

Pour ce qui est de la direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, elle entend participer à l'amélioration de la qualité de vie de la population en maintenant et en développant la diversité et l'accessibilité de l'offre de services. Pour ce faire, la Direction travaillera à la poursuite du programme de réfection des infrastructures sportives et culturelles

Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

vieillissantes; elle compte également offrir à la population de Parc-Extension la nouvelle piscine intérieure du parc Saint-Roch avec une programmation adaptée aux besoins du milieu. De plus, elle maintiendra le service du Bibliobus, le programme estival d'animation dans les parcs, collaborera au développement d'un pôle culturel avec la TOHU et la Cité des arts du cirque, et enfin, poursuivra l'implantation du projet Québec en forme dans le district de Parc-Extension et participera au chantier de revitalisation urbaine et sociale dans le district de Saint-Michel.

CHOIX BUDGÉTAIRES

L'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension présente en 2006 un budget de fonctionnement de 59 979,5 \$ ainsi que des prévisions de revenus de 2 147,2 \$. Les ressources humaines, mises à contribution pour assurer le maintien de la qualité et la bonification des services, comptent 448,5 années/personnes.

Quatre sources principales sont venues augmenter la dotation de l'arrondissement :

- l'ajustement du budget paramétrique représente en 2006 une augmentation de dotation de 1 329,2 \$;
- le transfert d'activités en provenance des services corporatifs : 355,1 \$;
- l'ajustement budgétaire à la hausse des revenus selon l'expérience des années antérieures : 225,0 \$;
- l'ajout à la dotation de l'arrondissement de crédits dédiés à l'amélioration de la propreté : 216,8 \$;

De plus, la relocalisation du personnel en disponibilité provenant d'autres unités d'affaires, les crédits reliés à l'entretien du complexe William-Hingston et ceux reliés à diverses charges interunités complètent l'ensemble des sommes transférées à l'arrondissement.

Outre ces transferts, plusieurs obligations contractuelles ont nécessité l'ajustement de certains postes budgétaires totalisant plus de 3 097,4 \$. Parmi ceux-ci, nous comptons les indexations reliées à la rémunération, aux charges sociales et avantages sociaux (1 134,3 \$), l'indexation des budgets des abrasifs, de l'essence, des coûts d'énergie et de divers contrats (1 026,2 \$).

Malgré un contexte de rareté des ressources, la priorité a été consentie à la bonification de services de proximité. C'est ainsi que 491,6 \$ seront injectés pour le fonctionnement de la nouvelle piscine du parc Saint-Roch et 216,8 \$ à la mise en place de mesures d'amélioration de la propreté de l'arrondissement.

Par ailleurs, diverses réductions de dépenses de nature administrative générant des économies récurrentes (468,0 \$) contribueront à équilibrer l'enveloppe budgétaire de l'arrondissement.

Finalement, l'arrondissement poursuivra l'élaboration de projets générateurs de revenus et appliquera un contrôle serré des dépenses afin de rencontrer les objectifs pour l'année 2006. Pour ce faire, des efforts de promotion et de diversification dans différents volets des activités de l'arrondissement seront analysés.

Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

Revenus par activités, montant d'équilibre et affectations

(en milliers de dollars)

		Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %	
Administration générale	Conseil municipal	0,0	0,0	-	
	Application de la loi	0,0	0,0	-	
	Gestion financière et administrative	0,0	0,0	-	
	Greffes	0,0	22,2	-	
	Gestion du personnel	0,0	0,0	-	
	Autres	0,3	0,3	-	
Sécurité publique	Sécurité civile et autres	31,5	31,5	-	
Transport	Voirie municipale	313,2	179,4	(42,7)	
	Enlèvement de la neige	0,0	188,9	-	
	Éclairage des rues	0,0	0,0	-	
	Circulation et stationnement	123,3	123,3	-	
	Transport collectif et autres	0,0	64,5	-	
Hygiène du milieu	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	0,0	0,0	-	
	Réseau de distribution de l'eau potable	0,0	0,0	-	
	Traitement des eaux usées	0,0	0,0	-	
	Réseaux d'égout	1,0	0,0	(100,0)	
	Déchets domestiques	0,0	1,0	-	
	Matières secondaires	19,1	19,1	-	
	Élimination des matériaux secs	0,0	0,0	-	
	Protection de l'environnement et autres	0,4	0,4	-	
Santé et bien-être	Sécurité du revenu et autres	0,0	0,0	-	
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement, urbanisme et zonage	715,0	900,7	26,0	
	Promotion et développement économique	100,0	100,0	-	
	Rénovation urbaine	0,0	0,0	-	
	Autres	13,5	0,0	(100,0)	
Loisirs et culture	Centres communautaires – activités récréatives	48,5	48,5	-	
	Patinoires intérieures et extérieures	284,5	284,5	-	
	Piscines, plages et ports de plaisance	51,8	51,8	-	
	Parcs et terrains de jeu	26,1	32,1	23,0	
	Expositions, foires et autres activités récréatives	21,3	21,3	-	
	Centres communautaires – activités culturelles	0,0	0,0	-	
	Bibliothèques	55,7	77,7	39,5	
		Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles	0,0	0,0	-
		Gestion et exploitation des immeubles	0,0	0,0	-
Soutien matériel et technique	Autres activités	74,2	0,0	(100,0)	
	Frais de financement, remboursement de la dette à long terme et transfert aux activités d'investissement	0,0	0,0	-	
Montant d'équilibre ¹		55 706,8	57 832,3	3,8	
Montant additionnel ²					
Affectations ³		0,0	0,0	-	
Total		57 586,2	59 979,5	4,2	

Revenus par principaux objets, montant d'équilibre et affectations

(en milliers de dollars)

	Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Services rendus aux organismes municipaux	0,0	0,0	-
Autres services rendus	1 494,3	1 548,1	3,6
Autres revenus	385,1	599,1	55,6
Transferts	0,0	0,0	-
Montant d'équilibre ¹	55 706,8	57 832,3	3,8
Montant additionnel ²			
Affectations ³	0,0	0,0	-
Total	57 586,2	59 979,5	4,2

¹ Représente la portion des crédits budgétaires de l'arrondissement qui est assumée par l'ensemble du budget de la Ville, soit la différence entre les dépenses de l'arrondissement et ses revenus autonomes incluant les affectations et tout montant additionnel compensé par une taxe locale spéciale.

² Montant versé à l'arrondissement compensé par une taxe locale spéciale.

³ Correspond à la portion des dépenses financées à même les surplus et les réserves financières de l'arrondissement.

Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

Dépenses par activités

(en milliers de dollars)

		Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %	
Administration générale	Conseil municipal	588,2	515,5	(12,4)	
	Application de la loi	28,9	29,8	3,1	
	Gestion financière et administrative	2 945,1	3 870,1	31,4	
	Greffes	0,0	0,0	-	
	Gestion du personnel	654,0	684,4	4,6	
	Autres	1 416,2	1 391,9	(1,7)	
Sécurité publique	Sécurité civile et autres	428,4	414,8	(3,2)	
Transport	Voirie municipale	5 502,4	5 380,8	(2,2)	
	Enlèvement de la neige	9 021,7	9 665,1	7,1	
	Éclairage des rues	381,3	464,6	21,8	
	Circulation et stationnement	726,5	791,6	9,0	
	Transport collectif et autres	0,0	0,0	-	
	Hygiène du milieu	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	0,0	0,0	-
Réseau de distribution de l'eau potable		1 648,1	1 632,1	(1,0)	
Traitement des eaux usées		0,0	0,0	-	
Réseaux d'égout		894,8	826,5	(7,6)	
Déchets domestiques		7 132,0	7 151,7	0,3	
Matières secondaires		2 658,3	2 735,7	2,9	
Élimination des matériaux secs		826,6	818,9	(0,9)	
Protection de l'environnement et autres		0,0	0,0	-	
Santé et bien-être	Sécurité du revenu et autres	145,6	148,3	1,9	
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement, urbanisme et zonage	1 511,2	1 902,8	25,9	
	Promotion et développement économique	163,0	159,5	(2,1)	
	Rénovation urbaine	14,5	15,4	6,2	
	Autres	0,0	0,0	-	
	Loisirs et culture	Centres communautaires – activités récréatives	5 343,2	4 756,8	(11,0)
Patinoires intérieures et extérieures		3 257,2	3 170,1	(2,7)	
Piscines, plages et ports de plaisance		2 802,9	3 306,7	18,0	
Parcs et terrains de jeu		5 158,3	5 444,9	5,6	
Expositions, foires et autres activités récréatives		725,7	741,2	2,1	
Centres communautaires – activités culturelles		805,1	876,7	8,9	
Bibliothèques		2 776,7	3 053,3	10,0	
Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles		30,3	30,3	-	
Soutien matériel et technique		Gestion et exploitation des immeubles	0,0	0,0	-
Autres		Autres activités	0,0	0,0	-
	Frais de financement, remboursement de la dette à long terme et transfert aux activités d'investissement	0,0	0,0	-	
	Total	57 586,2	59 979,5	4,2	

Dépenses par principaux objets et catégories d'emplois

(en milliers de dollars et en années-personnes)

	\$		Année-personne	
	Comparatif 2005	Budget global 2006	Comparatif 2005	Budget global 2006
Rémunération et cotisations de l'employeur				
Cadres et contremaîtres		4 659,8		48,4
Professionnels et cols blancs		10 845,0		190,0
Cols bleus		12 768,2		210,1
	27 081,7	28 273,0	4,4	442,5
Biens, services et autres objets de dépenses	30 504,5	31 706,5	3,9	
Total du budget de fonctionnement	57 586,2	59 979,5	4,2	